

Grand Nancy

Un an après le conflit des agents : il y a du mieux, mais...

La fin de l'année dernière avait été marquée par un conflit rude entre l'inter-syndicale des agents d'un côté, la Ville et la Métropole de l'autre. Le défilé de la Saint-Nicolas était même menacé. Et donc, un an après ? Si des avancées sont saluées, la vigilance reste de mise chez les syndicats.

Grève et mobilisation sous les fenêtres de l'hôtel de ville, interventions avant le conseil municipal, manifestations et réunions de crise au centre technique municipal, menace de blocage du défilé de la Saint-Nicolas... L'année dernière, de fin octobre à début

décembre, à l'appel de plusieurs syndicats, des agents municipaux et métropolitains avaient livré une bataille sociale face aux élus locaux.

Principales revendications des agents ? La revalorisation du régime indemnitaire des personnels, les conditions de mutualisation de certains services entre la Ville et la Métropole, et une prime de pouvoir d'achat « à la hauteur du décret », la prime Macron faisant alors l'actualité.

Bas salaires et pénibilité

Finalement, au bout de cette mobilisation émaillée d'échanges avec les élus ad hoc, un protocole d'accord,

signé le 8 décembre, avait clos la grève. Un an plus tard, qu'en reste-t-il ? « Nous avons obtenu 1,2 million d'euros par an pour les agents de la Ville (NDLR : soit quelque 1 800 personnes), et nous allons maintenant veiller à ce que cet argent, qui sera ventilé à partir de juillet prochain, aille en priorité aux plus bas salaires, résume Laura Vassilief, pour la CGT Ville/CCAS. L'autre priorité sera la reconnaissance de la pénibilité de certains métiers. »

Quant au dialogue social, « il reste compliqué », même si la nouvelle adjointe au maire chargée des ressources humaines « semble plus à l'écoute », ajoute la syndicaliste à propos de Chloé Blan-

din, qui a succédé à Estelle Mercier, devenue députée.

« Le compte n'y est pas »

Du côté du syndicat Sud, Sébastien Obrecht continue de déplorer divers manquements. « Suite à l'action de 2023, des choses urgentes ont été faites, mais au quotidien le compte n'y est pas », résume-t-il avant d'évoquer l'exemple du centre technique municipal.

« Des travaux indispensables ont été réalisés, mais les agents travaillent encore dans de mauvaises conditions, souvent sans serviette pour s'essuyer les mains par exemple ! » assure-t-il. Selon lui, « le service public se dé-

grade ». Quant au Grand Nancy, « les relations sont toujours tendues, mais notre mouvement de l'an dernier a été utile », estime Philippe Hallier pour la CGT Métropole, soulignant l'avancée que constituent le pacte social engagé et les primes (la prime Macron, et une autre, mensuelle).

Mais « on attend de voir comment se concrétisera ce pacte social : un cabinet doit faire les cotations de postes, et des scénarii doivent être proposés. Quoi qu'il en soit, nous restons très attentifs. On se joindra à la grève nationale de ce jeudi, et pour l'instant il n'y a rien de prévu au niveau local. »

● **Stéphanie Cheffer**

« La prime mensuelle sera prolongée »

Côté élus, un an après, « le dialogue est plutôt sain, on arrive à échanger », estime Chloé Blandin, adjointe aux ressources humaines depuis fin novembre, à la Ville de Nancy. « Dans le cadre du pacte social déployé en 2024 et 2025, le travail est en cours et la concrétisation sur les salaires du nouveau régime indemnitaire sera effective avant cet été. En attendant, la prime mensuelle exceptionnelle (de 35 € à 80 €/mois selon les agents) sera prolongée. »

Sur les autres chantiers, « on avance. Au centre technique municipal, après les travaux urgents, de nouveaux vestiaires sont prévus.

Un espace de coworking pour tous les agents a aussi été créé, à leur demande, en mairie ».

Côté Métropole, où le conflit « a été moins marqué qu'à la Ville, rappelle le vice-président Vincent Matheron, les relations avec les représentants syndicaux permettent d'avancer sur les différents volets du pacte social : la rémunération, mais aussi le maintien de l'emploi et les conditions de travail. »

Les mutualisations ? « Les agents concernés ont été accompagnés au cas par cas, et aucune autre mutualisation n'est prévue dans ce mandat. »

● **S.C.**



Le 8 décembre 2023 au centre technique de la Ville de Nancy, la colère des agents, exprimée depuis des semaines, n'était pas retombée. Photo Alexandre Marchi